

<http://www.denney.fr/spip.php?article86>



Réunion du 1er mars 2010

- Mairie - Syndicats Intercommunaux - Fourrière du Territoire de Belfort -

Date de mise en ligne : lundi 3 mai 2010

Copyright © Commune de Denney - Tous droits réservés

Le Syndicat Intercommunal de la Fourrière du Territoire de Belfort.

Réunion du 1er mars 2010.

Bilan d'activités 2009.

100 communes sur les 102 communes que compte le Territoire y adhèrent.

Pour l'année 2009, 225 chiens et 264 chats ont été placés en fourrière.

11 chiens et 146 chats ont été euthanasiés.

Les autres ont été placés à la SPA pour une éventuelle adoption.

La fourrière attribue un forfait annuel de 14 254 €, à la SPA pour le placement de 100 chats et 100 chiens.

Le quota étant nettement dépassé, la fourrière a attribué à la SPA une somme supplémentaire de 5 064 €, pour l'année.

Pour 2009, la SPA avait demandé une prise en charge à la fourrière de 5 000 €, supplémentaires pour la vaccination et le tatouage de chaque animal, sachant que toute bête qui est reprise par la SPA, évite des frais d'euthanasie et d'incinération à la fourrière.

Le Président de la fourrière n'a accepté que 3 000 €, de prise en charge sur les 5 000 €, souhaités.

Ce qui a été voté et accepté par les représentants des communes participant à cette réunion.

Budget primitif 2010 =) 77 597 €,.

Les recettes de fonctionnement atteignent 73 160 €, composées :

- de 62 160 € (0.43 €/habitant) qui correspond à la participation des communes,

- 11 000 € de redevance et de droits, réglés par chaque propriétaire qui récupère son animal moyennant des frais de capture (42.15 €,), des frais de garde (8.20 €/jour), et des frais vétérinaires (23.45 €, minimum).

Les recettes d'investissement quant à elles s'élèvent à 4 437 €.

Elles serviront à l'installation de nouvelles boîtes et à la rénovation de la bâtisse.